

RAPPORT N°185 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 29 JUIN 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 22 au 29 juin 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période dans différentes localités. Parmi les victimes, un militant du parti d'opposition CNL et une jeune femme violée puis assassinée. Un corps ligoté et en décomposition a été également retrouvé au bord de la rivière Rusizi. Un autre homme a été victime de disparition forcée après son arrestation par le responsable du service national des renseignements de la province Cibitoke et une petite fille de treize ans (13 ans) a été victime d'une agression sexuelle.

Le rapport évoque aussi les cas d'arrestations arbitraires ainsi que des violences des membres de la milice imbonerakure à l'endroit de membres de l'opposition.

2. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné Faustin Bigirimana dans la commune Bugabira, province Kirundo (nord du pays) le 21 juin 2019. Des proches rapportent que la victime est un militant actif du parti d'opposition CNL (Congrès National pour le Liberté). Il avait été sollicité à maintes reprises pour adhérer au parti au pouvoir CNDD-FDD, sans jamais accepter.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Bugabira n'a identifié aucun suspect à ce jour. Des témoins rapportent cependant que depuis l'assassinat de M. Bigirimana, des membres de la milice imbonerakure accentuent les menaces visant les autres militants du parti CNL ainsi que les membres de la famille de la victime pour les empêcher de réclamer des enquêtes sur l'assassinat de leur proche.

- Des individus non identifiés ont assassiné une jeune femme dont le corps a été découvert sur la colline Rusiga, commune Rugombo, province Cibitoke (nord-ouest du pays) le 22 juin 2019. Des proches rapportent que la victime a été violée avant d'être assassinée.

Sos-Torture/Burundi note que l'administration locale a ordonné l'enterrement de la victime, empêchant ainsi toute identification de la jeune femme et des présumés auteurs de son assassinat.

- Le responsable du service national des renseignements de la province Cibitoke (nord-ouest du pays) a arrêté Jean Marie Ngendakumana au centre de la commune Rugombo le 23 juin 2019. Des témoins rapportent que M. Ngendakumana a répondu à un appel d'un jeune de la milice imbonerakure qui lui demandait de l'accompagner. En cours de chemin, le véhicule du responsable du SNR de Cibitoke (immatriculé D3981A) est arrivé à leur niveau et des agents ont embarqué Jean Marie Ngendakumana. Des proches rapportent que depuis ce jour, M. Ngendakumana reste introuvable.

Sos-Torture/Burundi note une disparition forcée menée par le service des renseignements avec la complicité d'un membre de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD-FDD. Des proches rapportent avoir cherché M. Ngendakumana dans tous les cachots connus sans succès. Il y a crainte pour la sécurité de la victime.



M. Jean Marie Ngendakumana introuvable depuis son enlèvement par le SNR

- Une jeune fille de treize ans (13 ans) nommée S.N, écolière à l'ECOFO Korane, a été violée sur la colline Ruhanza, commune Giheta, province Gitega (centre du pays) le 27 juin 2019. Des témoins rapportent que l'auteur de viol s'appelle Asthman Nkuzimana, le père de la victime et chef du marché central de Giheta.

Des témoins rapportent également que le père de la victime, auteur du crime, a pris par la suite le large après avoir commis l'irréparable et reste introuvable.

- Des individus non identifiés ont assassiné un homme et jeté son corps au bord de la rivière rusizi sur la transversale II, colline Ruhagarika, commune Buganda, province Cibitoke (Nord-Ouest du pays) la 28 juin 2019. Des témoins rapportent que le corps de la victime était ligoté et en décomposition.

SOS-Torture/Burundi note que l'administration locale a décidé d'enterrer la victime sans pousser les recherches pour l'identifier.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté Cécile Ahishakiye (nationalité américaine mais d'origine burundaise), Félicien Niyonzima, Fiston Bizimana et deux autres personnes ont été arrêtées dans la commune et province Bururi (sud du pays) le 24 juin 2019. Des témoins rapportent que ces personnes se trouvaient dans un véhicule lors de leur interpellation. L'ordre de les arrêter a été émis par le responsable du SNR de Bururi, le gouverneur de Bururi et le procureur général près la Cour d'Appel de Bururi après dénonciation par des membres de la milice imbonerakure.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires. Des proches rapportent que les 5 personnes étaient accusées d'atteinte à la sécurité intérieure de l'État, suite à la prise de photos souvenirs au chef-lieu de la province. Sos-Torture/Burundi note en outre qu'ils ont été libérés le lendemain (25 juin) sur décision de la ministre de la Justice.

- Des membres de la milice imbonerakure ont tabassé Minani sur la colline Kibago, commune Kibago, province Makamba (sud du pays) le 24 juin 2019. Des témoins rapportent que les miliciens l'ont accusé de vouloir nourrir des rebelles alors qu'il transportait quelques kilogrammes de haricots. M. Minani est un membre du parti d'opposition CNL selon ses proches.

Sos-Torture/Burundi note la violence de l'agression suite à l'appartenance politique de la victime. Celle-ci a porté plainte contre ses agresseurs : il s'agit de Berakumenyo (surnommé *Mandela*), Albert et Nihorimbere. Aucune suite n'a cependant été donnée à sa plainte. Les membres des partis d'opposition, en particulier du parti CNL, sont la cible régulière d'attaques et d'agressions de la part des membres de la milice imbonerakure du parti au pouvoir CNDD- FDD. Ceux-ci jouissent cependant de l'impunité totale et de la complicité des forces de l'ordre et de l'administration.



SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.

SOS-TORTURE